

TERROIRS ET PAYS : MORT ET TRANSFIGURATION ?

Jean-François Chanet

Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) | « *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* »

2001/1 n° 69 | pages 61 à 81

ISSN 0294-1759

ISBN 2724628888

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2001-1-page-61.htm>

Pour citer cet article :

Jean-François Chanet, « Terroirs et pays : mort et transfiguration ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 2001/1 (n° 69), p. 61-81.
DOI 10.3917/ving.069.0061

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).

© Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



Terroirs et pays : mort et transfiguration ?

Presses de Sc. Po. | *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*

2001/1 - no 69

pages 61 à 81

ISSN 0294-1759

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2001-1-page-61.htm>

Pour citer cet article :

"Terroirs et pays : mort et transfiguration ?", *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2001/1 no 69, p. 61-81.

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sc. Po..

© Presses de Sc. Po.. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

TERROIRS ET PAYS : MORT ET TRANSFIGURATION ?

Jean-François Chanet

Le 20^e siècle a été pour nous celui de l'exode rural massif et accéléré. Devant l'ampleur de cette mutation a longtemps dominé le sentiment d'une perte irrémédiable. Puis la crise de la civilisation industrielle a fait redécouvrir l'importance des attaches identitaires dans les relations sociales. Le regain de faveur dont bénéficient aujourd'hui les produits et les images du terroir et du pays indique-t-il seulement la capacité de résistance de notre vieil imaginaire champêtre et provincial face aux peurs que suscite la mondialisation ? Ne reflète-t-il pas, plus profondément, les nouveaux rapports des Français aux territoires où ils travaillent, consomment, circulent, donc à l'organisation et à la vie même de la Cité ?

Le voyageur qui parcourt la France de l'an 2000, par les chemins de grande randonnée, les routes départementales ou même les autoroutes de l'information, y découvre au moins autant de preuves de vitalité, d'initiative, que d'indices de déclin. Progrès de la coopération intercommunale, engouement pour le tourisme vert, succès persistant d'une littérature publiée « à l'enseigne du terroir »¹ : autant de signes de ce que les vaticinations désolées sur l'avenir de nos campagnes ont plutôt stimulé qu'amoindri le vouloir-vivre rural. Les résultats du recensement de 1999 ont pu inciter certains à reprendre le lamento sur « l'inexorable avancée du

désert français »² ; d'autres ont préféré mettre l'accent sur « ces 684 habitants supplémentaires que savoure la Lozère »³, dont le solde démographique a connu, pour la première fois depuis 1881, une hausse de 1 %. Les forces politiques sont unanimes à reconnaître dans la décentralisation l'un des axes principaux de la rénovation de la vie démocratique, donc de la République, au point que Michel Kotas, auteur du rapport de mission de la DATAR sur la « politique de pays », n'a pas hésité à lui donner cette conclusion volontariste : « Le pays pourra venir consolider et cimenter, conformément aux objectifs de la LOADT du 4 février 1995, le nouveau "pacte républicain" d'une France décentralisée »⁴.

Les historiens se doivent d'être attentifs à une évolution qui ne touche pas seulement, comme le suggérait voici vingt ans Pierre Bourdieu, au « marché des biens symboliques », dont il mettait en évidence les fondements et les effets économiques « tout à fait réels »⁵. Ces biens symboliques eux-mêmes appartiennent à des catégories dont les frontières sont sujettes à des déplacements, à des ambivalences, synchroniques aussi bien que diachroniques : s'il acceptait l'étiquette d'écrivain « de la

2. Gérard Nirascou, « L'inexorable avancée du désert français », *Le Figaro*, 21 décembre 1999, p. 10.

3. Régis Guyotat, à la page « Régions » du *Monde*, 11 février 2000, p. 12.

4. Michel Kotas, *Politique de pays*, Rapport de mission, Paris, DATAR/La Documentation française, 1997, p. 116. LOADT : loi d'orientation et d'aménagement du territoire.

5. Pierre Bourdieu, « L'identité et la représentation. Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 35, *L'identité*, novembre 1980, p. 63-72.

1. Pierre-Robert Leclercq, « À l'enseigne du terroir », *Le Monde des livres*, 3 juillet 1998, p. II. Cf. aussi, sous le titre général « Écrire, publier et lire au pays », les contributions d'Ali Habib, Gaëlle Dupont et Jean Menanteau à la page « Régions » du *Monde*, 5 janvier 1999, p. 12.

terre », Henri Pourrat refusait celle de « régionaliste »¹ ; il a cependant accepté d'être l'un des dix « académiciens de province »², et la « route Gaspard des Montagnes » est devenue l'un des attraits du Parc naturel régional Livradois-Foréz. Un simple tour du Salon de l'Agriculture atteste que la promotion des produits et des traditions « de terroir » est mise sans état d'âme au service de la prospérité de la région à laquelle ils contribuent à donner une image identitaire.

Nul ne contestera au livre d'Eugen Weber, *Peasants into Frenchmen*, le mérite d'avoir renouvelé notre regard sur la France rurale de la fin du 19^e et du début de notre siècle ; mais a-t-on assez médité sur l'interprétation de son propos que révèle la traduction française de son titre, *La fin des terroirs*³ ? Ce titre offrait l'avantage éditorial de trouver du sens, hors du livre même, dans l'air du temps, parce qu'il entrait dans une série. *La fin des paysans*, du sociologue Henri Mendras, dont la première édition avait fait événement en 1967, devait être réédité en 1984⁴ ; et l'année même où avait paru *Peasants into Frenchmen*, Michel Gervais, Marcel Jollivet et Yves Tavernier avaient intitulé le dernier tome de l'*Histoire de la France rurale*, *La fin de la France paysanne*⁵. Mais si cet ouvrage présentait le bilan d'un « court 20^e siècle », « de 1914 à nos jours », c'est-à-

dire au milieu des années 1970, et l'enquête d'Henri Mendras un état des changements observables dans l'agriculture française dix ans plus tôt, le livre d'Eugen Weber traitait de « la modernisation de la France rurale entre 1870 et 1914 ». Le titre anglais, plus explicite et plus précis, désignait mieux son objet principal : le triomphe de l'unité nationale, au prix de l'effacement des traits distinctifs locaux de la civilisation paysanne. Le passage, dans le titre français, de l'idée d'unification nationale à celle de disparition des « terroirs », à la fois lieux clos et cloisonnés de production et espaces de sociabilité identitaire, mérite réflexion en ce qu'il reflète, au-delà des intentions spécifiques de l'auteur, un imaginaire social français contemporain.

La modernisation économique n'est certes pas absente de la démonstration d'Eugen Weber, mais elle n'y occupe pas la première place. La circulation des hommes et des idées lui importe plus que celle des marchandises, et c'est en quoi son livre est un jalon important de la rupture avec l'historiographie marxiste traditionnelle. Historien de l'Action française, Eugen Weber était spécialement qualifié pour mettre en évidence les rapports entre l'organisation des structures administratives, le souci de rendre les institutions nationales aptes à satisfaire aussi bien les intérêts de l'État que les besoins des populations, et l'environnement intellectuel et moral propre à ce tournant de civilisation, le deuil de tout un passé que le Progrès condamnait.

Or s'il se distinguait déjà, autour de 1900, par l'acuité des débats sur la forme territoriale la plus propice à l'activité et à l'harmonie de la nation, cet environnement n'appartient pas à un cycle achevé de notre histoire, en dépit de l'ampleur et de la rapidité des changements démographiques, économiques et sociaux que la France a connus depuis 1945. La centralisation de l'État, la pertinence et l'utilité des découpages territoriaux, l'amélioration des conditions d'exercice de la démocratie locale : autant de questions devenues capi-

1. Cf., en particulier, sa lettre du 13 novembre 1921 à son ami Lucien Gachon, qui lui soumettait son roman *Maria*, dans *Correspondance Henri Pourrat-Lucien Gachon, du 31 janvier 1921 au 25 décembre 1927*, *Cahiers Henri Pourrat*, 9, Clermont-Ferrand, Centre Henri Pourrat, Bibliothèque municipale et interuniversitaire, 1991, p. 53.

2. Il a été élu le 15 juin 1930 au fauteuil de Gabriel Maurière. Cf. *La Renaissance provinciale*, nouvelle série, 18, juin-août 1930, p. 85.

3. Eugen Weber, *Peasants into Frenchmen*, Stanford, California, Stanford University Press, 1976, *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale (1870-1914)*, trad. par Antoine Berman et Bernard Génies, Paris, Fayard/Éd. Recherches, 1983.

4. Henri Mendras, *La fin des paysans*, suivi d'une réflexion sur « La fin des paysans, vingt ans après », Arles, Actes Sud, 1984.

5. Michel Gervais, Marcel Jollivet, Yves Tavernier, *La fin de la France paysanne*, tome 4 de Georges Duby, Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, Paris, Le Seuil (coll. « L'Univers historique »), 1976.

tales au « temps des masses », sans que pour autant le cadre idéologique global dans lequel elles étaient posées avant 1914 ait été effacé. Le jacobinisme historique a pu laisser place à un jacobinisme « trans-historique »¹, on n'est guère en peine de trouver, face aux « jacobins » d'aujourd'hui, des « girondins » qui les combattent. L'impuissance des dirigeants de tous bords face au chômage, leur désarroi face aux nouvelles expressions de l'opinion semblent même avoir conféré aux notions de « pays » et de « terroir » les vertus un peu magiques des valeurs refuges. C'est donc à la fois sur ces permanences apparentes et sur les mutations réelles que nous voudrions proposer ici, non une étude académique, ni même un essai de synthèse, mais quelques relevés impressionnistes, où l'humour a sa part autant que la curiosité.

○ « LE SOUS-PRÉFET AUX CHAMPS »

« Notre pays, mon bon monsieur, n'a pas toujours été un endroit mort et sans refrains comme il est aujourd'hui. » Ces mots rendent un son familier aux oreilles des amateurs de vacances à la ferme. Pourtant, ils ne désignent pas un temps proche du nôtre. Alphonse Daudet les prête au vieux joueur de fifre, Francet Mamaï, venu lui conter à la veillée « le secret de maître Cornille », dont son moulin de Fontvieille aurait été témoin « il y a quelque vingt ans ». Ils nous ramènent au milieu du 19^e siècle, quand l'arrivée des minotiers a voué à la ruine les anciens meuniers de Provence². Voilà qui fait songer sur l'éternel retour du « bon vieux temps », auquel Maurice Agulhon a consacré, au tome 3 de l'*Histoire de la France rurale*, une page définitive³. Dans la France « fin

de siècle », il était déjà courant de croire perdue l'heureuse vie locale d'avant l'industrie, comme il était courant de s'en prendre au pouvoir, facilement présumé abusif, des autorités de la ville.

Il n'est pas jusqu'à la dénonciation de l'« énararchie », au nom d'un sens supposé plus sûr des « réalités du terrain », qui ne se puisse rattacher à une tradition de raillerie des « huiles ». Le même Daudet s'est moqué, après Flaubert, de la « muse des comices agricoles ». Bien sûr, cette raillerie d'élite artiste à élite bourgeoise trahit une hiérarchie culturelle d'avant l'âge des masses⁴. Une autre nostalgie du « bon vieux temps » était celle de la docilité respectueuse du « bon peuple » à l'autorité des notables et de l'administration. Mais par l'école – et quel texte a eu plus grande fortune scolaire que les *Lettres de mon moulin ?* –, si soumise pourtant à l'ordre établi, cette forme d'esprit critique s'est d'autant plus subtilement introduite dans la culture commune, et démocratisée, qu'elle demeurerait compatible avec une instruction civique essentiellement legaliste. La profondeur et la durée de cette transmission contribuent sans doute à expliquer que, parmi les plus virulents critiques du pouvoir des énarques, figurent aujourd'hui beaucoup de nostalgiques des « valeurs » républicaines traditionnelles.

La France d'avant 1914, chacun le sait, est majoritairement rurale par la distribution de ses habitants sur le territoire, mais aussi par la « rigidité »⁵ de sa population active agricole. L'exode rural, assez nettement engagé pour être une source d'inquiétude, n'a pas eu l'ampleur qui eût donné à la révolution industrielle la brutalité qu'elle avait connue outre-Manche. Et cependant l'on voit en 1905 un politicien aussi représentatif d'une certaine tradition

1. Michel Vovelle, *Les Jacobins, de Robespierre à Chevènement*, Paris, La Découverte (coll. « Textes à l'appui »), 1999, p. 5-11.

2. La première édition des *Lettres de mon moulin*, chez Hetzel, est de 1869. Une première version du conte avait paru dans *L'Événement* le 20 octobre 1866.

3. Maurice Agulhon, dans G. Duby, A. Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, op. cit., tome 3, p. 308-309.

4. M. Agulhon, « Monsieur Homais ou le militantisme », *Histoire vagabonde*, tome 3, *La politique en France, d'hier à aujourd'hui*, Paris, Gallimard (coll. « Bibliothèque des histoires »), 1996, p. 43-60.

5. Le mot est de Jean Bouvier, « Le mouvement d'une civilisation nouvelle », dans G. Duby (dir.), *Histoire de la France*, Paris, Larousse, 1970, rééd. 1977, p. 419-420.

républicaine que Jules Méline, ancien ministre de l'Agriculture, publier un livre intitulé *Le retour à la terre et la surproduction industrielle*. On sait moins que, la même année, Jean Jaurès inaugure sa collaboration à la *Revue de l'enseignement primaire et primaire supérieur* par un article où il dénonce dans la pensée de Méline une « chimère rétrograde » et appelle les instituteurs à user de leur influence sur les paysans « pour rapprocher la démocratie rurale du prolétariat ouvrier ». Sentir ce qu'a d'irréversible la rupture des anciens équilibres ne doit pas, selon lui, conduire à vouloir « renverser la direction actuelle de l'évolution sociale », mais à organiser la complémentarité des activités et des appartenances au service de l'unité active du peuple souverain ¹.

L'essor de l'idéologie patriotique, dont le pouvoir d'attraction et de rayonnement crée les conditions du rassemblement de 1914 autour du gouvernement républicain, s'est accompagné d'un débat sur les conditions de l'unification qui, en elle-même, s'imposait à tous comme un devoir sacré. Trait caractéristique de l'espace public dans l'État-nation démocratique, ce débat permet l'échange entre le politique, le savant et le citoyen, grâce à la médiation du publiciste. Et entre les savants, il fait une place éminente à ceux-là mêmes qui devaient au régime né de l'humiliation de 1870 une légitimité, un prestige nouveaux, les géographes ². Xavier de Planhol a raison de désigner comme « la France d'Arduouin-Dumazet » – auteur, entre 1890 et 1921, des 66 volumes du *Voyage en France* – cette nation « à la fois plus une et plus diverse qu'elle ne l'avait jamais été » ³.

1. Jean Jaurès, « Le retour à la terre », *Revue de l'enseignement primaire et primaire supérieur*, 2 juillet 1905, p. 469-470. Cf. Jules Méline, *Le retour à la terre et la surproduction industrielle*, Paris, 1905.

2. Cf. Vincent Berdoulay, *La formation de l'école française de géographie (1870-1914)*, Paris, Bibliothèque nationale, Comité des travaux historiques et scientifiques, 1981 et en dernier lieu, Paul Claval, *Histoire de la géographie française de 1870 à nos jours*, Paris, Nathan (coll. « Université réf. »), 1998.

○ À LA RENCONTRE DES LOGIQUES ADMINISTRATIVE ET SCIENTIFIQUE

Si, sous l'influence de Paul Vidal de La Blache, l'école française de géographie identifie dans les « régions naturelles » les « divisions qui se prêteront le mieux au classement et à l'interprétation des faits » ⁴ – ce qui oblige à les distinguer aussi bien des régions historiques ⁵ ou économiques que des départements ⁶ –, cela ne signifie pas qu'elle privilégie, dans ses recherches, la particularité naturelle ou traditionnelle au détriment de l'unité, ni la remontée systématique dans le passé plutôt que l'attention aux effets contemporains de la présence humaine. « Il faut avant tout chercher à saisir les ensembles », préconise Lucien Gallois dans la conclusion de son ouvrage classique sur les noms de pays ⁷. De même prend-il soin de souligner, dans son compte rendu du *Tableau de la géographie de la France*, que le maître Vidal de La Blache n'y « sépare jamais la région qu'il étudie de celles qui l'environnent » ⁸.

3. Xavier de Planhol, *Géographie historique de la France*, avec la collab. de P. Claval, Paris, Fayard, 1988, 2^e éd. 1994, p. 469-471.

4. Lucien Gallois, *Régions naturelles et noms de pays. Étude sur la région parisienne*, Paris, Armand Colin, 1908, p. 2.

5. « Si le nom du Caux s'est conservé dans les villages, c'est avec une extension beaucoup moindre que dans la plupart des descriptions où il figure. Cette erreur, déjà très ancienne, provient de ce que l'on a confondu les limites du "pays", unité géographique, avec celles des formations historiques homonymes. » (Jules Sion, *Les paysans de la Normandie orientale (Pays de Caux, Bray, Vexin normand, vallée de la Seine). Étude géographique*, Paris, Armand Colin, 1909, p. 2.)

6. Marcel Roncayolo, « Le département », dans Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, tome 3, *Les France*, 1, *Conflits et partages*, Paris, Gallimard (coll. « Bibliothèque illustrée des histoires »), 1992, p. 886-929.

7. Lucien Gallois, *Régions naturelles...*, *op. cit.*, p. 221. On retrouvait la même préoccupation dès la conclusion de son étude sur « Mâconnais, Charolais, Beaujolais, Lyonnais », *Annales de géographie*, tome 4, 1895, p. 308-309 : « C'est à cette région lyonnaise qu'appartient presque tout le pays auquel j'ai consacré ces études. Le cadre, un peu arbitraire, m'en était imposé par la constitution du sol ; mais je n'en aurais donné qu'une idée imparfaite si, après l'avoir décrit dans le détail, je n'avais cherché à le rattacher à un ensemble, à ce plus grand Lyonnais, si intéressant exemple de la manière dont se modifient les groupements humains, sous l'influence de conditions nouvelles ».

8. *Annales de géographie*, tome 12, 1903, p. 212.

Ces réflexions et ces travaux, comme les appels à la décentralisation¹, ne se développent en réalité, Marcel Roncayolo l'a justement souligné, que comme l'accompagnement ou le correctif, intellectuel ou polémique, d'un découpage administratif dont la répartition des services, la médiation préfectorale, l'organisation de la représentation parlementaire comme celle – on y pense moins – du mouvement associatif national, assurent et démontrent la solidité, à un moment où « ni le développement économique ni le changement social n'aboutissent à un véritable aménagement du territoire »².

Dans l'imaginaire collectif de la Belle Époque, la vision négative de la grande ville n'est pas perçue comme contradictoire de la place qui, selon l'idéologie issue des Lumières, est dévolue à la petite ville dans la conception dominante de l'organisation du territoire. « Moins il aura de villes éparses, et plus la misère se fera sentir à l'intérieur des terres », affirmaient au temps de la Révolution les notables de Riez, en Haute Provence, et voilà, commentait Bernard Lepetit, « la forme même, non seulement de la ville, mais du système urbain dans sa hiérarchie et sa distribution géographique établie en cause efficiente de la diffusion du progrès »³. Rien d'étonnant, en somme, à ce que les Français aient conservé de cette époque l'image d'un équilibre démographique, économique et social irrémédiablement brisé par la Grande Guerre – équilibre qu'ils ont, dès le

début des années 1920, si amèrement regretté.

Les rencontres entre les thèmes des études savantes, les frustrations perceptibles dans les formes du mouvement social et les arguments des oppositions politiques, les aspirations d'une avant-garde patronale et les ambitions réformatrices de quelques hommes de gouvernement, ont tout de même fait naître des projets régionalistes qui apportaient à l'héritage républicain plus que des retouches. Fruits de la rencontre entre la critique scientifique du découpage administratif de la France et le souhait de voir favorisé son dynamisme économique, ceux-ci ont aussi montré la difficulté de concilier « la tradition particulariste et la vision fonctionnelle »⁴. C'est ainsi qu'a pris corps en 1917, à l'initiative du ministre radical du Commerce, de l'Industrie et des PTT, Étienne Clémentel, la première tentative effective de régionalisation. Celle-ci porte la marque d'un ensemble d'influences où se mêlent la culture félibréenne et le fédéralisme proudhonien, le penchant pour le mouvement associatif et coopératif et le souci de voir l'État jouer dans ce mouvement un rôle régulateur, le souhait enfin, exprimé par le ministre dans une interview à *Excelsior* en 1919, de « substituer l'esprit commercial à l'appareil administratif et l'organisation collective à l'effort isolé »⁵.

L'étape suivante sur la voie de la régionalisation se situe au lendemain de la Libération. Passé les examens de conscience de 1940 – « ce qui vient d'être vaincu en nous, c'est précisément notre chère petite ville », affirmait Marc Bloch dans *L'étrange défaite*⁶ – et les épreuves

1. Cf., en particulier, Joseph Paul-Boncour, Charles Maurras, *La République et la décentralisation. Un débat de 1903*, rééd. Paris, Nouvelle Librairie nationale, 1923.

2. Marcel Roncayolo, « L'aménagement du territoire (XVIII^e-XX^e siècle) », dans André Burguière, Jacques Revel (dir.), *Histoire de la France*, J. Revel (dir.), *L'espace français*, Paris, Le Seuil, 1989, p. 602.

3. Bernard Lepetit, « Ville », dans Vincenzo Ferrone, Daniel Roche (dir.), *Le monde des Lumières*, Paris, Fayard, 1999, p. 363. Cf. aussi les remarques de Marie-Vic Ozouf-Marignier sur « l'emboîtement des espaces et la théorie des lieux centraux » dans sa thèse sur *La formation des départements. La représentation du territoire français à la fin du 18^e siècle*, préface de M. Roncayolo, Paris, Éd. de l'EHESS, 2^e éd., 1992, p. 262 et suiv.

4. Marcel Roncayolo, « L'aménagement du territoire (XVIII^e-XX^e siècle) », cité, note 133, p. 641.

5. Guy Rousseau, *Étienne Clémentel (1864-1936). Entre idéalisme et réalisme, une vie politique (essai biographique)*, Clermont-Ferrand, Conseil général du Puy-de-Dôme, 1998, p. 74-77. Dans cet ouvrage est reproduite la carte des régions économiques qui avait été publiée dans le n° 3 069 d'*Excelsior*, le 15 avril 1919.

6. Marc Bloch, *L'étrange défaite. Témoignage écrit en 1940*, suivi de *Écrits clandestins 1942-1944*, avant-propos de Georges Altman, Paris, Albin Michel, 1957, p. 191.

de l'Occupation, imposées à un pays dont « les cadres mentaux restaient fortement empreints de ruralité »¹, la restructuration du territoire national ne peut être conçue séparément de la restauration de l'État républicain. Aussi la régionalisation apparaît-elle comme un terrain d'application prioritaire de la logique planificatrice. C'est le Commissariat général au Plan de modernisation et de l'équipement qui lance en 1946 le découpage du territoire en unités agricoles homogènes afin de rationaliser la distribution de ses aides². De 1946 à 1949, trois circulaires fixent la procédure de mise en place des régions agricoles³. La volonté de s'affranchir des limites administratives, à l'exception de la commune qui reste la cellule de base, résulte à nouveau de la convergence des logiques gestionnaire et scientifique, toutes deux soucieuses de concilier, en prenant mieux en compte l'homogénéité naturelle et sociale des entités territoriales, rationalisation économique et validité statistique.

Exemplaire de cette rencontre est le découpage régional confié en 1946, sous l'autorité du directeur général de l'INSEE, F. Louis Closion, commissaire honoraire de la République, à l'Institut de géographie de Paris. Les résultats de ce travail, mené à bien par une équipe de chercheurs dirigée par Emmanuel de Martonne et André Cholley, ont été publiés sous la forme d'un ouvrage et d'une carte qui devaient initialement s'intituler *Les régions naturelles de la France*, mais qui ont eu finalement pour titre *Régions géographiques de la France*. L'hésitation sur le choix de l'épithète confirme bien l'incertitude, devant laquelle les

auteurs n'ont pu trancher, dans la hiérarchisation des subdivisions naturelles et des facteurs humains d'organisation de l'espace. On s'étonne que cet ouvrage, représentatif d'un tournant dans la conception même du territoire national, soit aujourd'hui si peu connu⁴.

On sait mieux qu'au même moment la question des rapports villes-campagnes occupe une place centrale dans les efforts de réorganisation des sciences humaines, à partir de ce que Marcel Maget, conservateur au Musée national des arts et traditions populaires, nomme au cours de la seconde « semaine sociologique » tenue à Paris en 1951, les « points de convergence » entre les préoccupations des sociologues, des ethnographes, des psychologues, des historiens et des géographes⁵.

○ ENTRE AMÉNAGEMENT ET DÉMÉNAGEMENT

Ces difficultés à donner de l'espace régional une définition univoque⁶ ne pouvaient manquer d'avoir des effets pratiques lorsque l'État s'est décidé à engager des opérations pour remédier aux inégalités de développement entre les régions françaises. L'influence même d'un livre comme celui de Jean-François Gravier, *Paris et le désert français*, dont la première édition est de 1947, ne pouvait qu'accuser la tendance à l'approximation, dans la mesure où la qualité des analyses et des intuitions du géographe a moins retenu l'attention

4. *Régions géographiques de la France*, avant-propos de F. Louis Closion, Paris, Imprimerie nationale, s. d. [1946]. Je remercie Charles Daney d'avoir mis cet ouvrage à ma disposition.

5. Marcel Maget, dans Georges Friedmann (dir.), *Villes et campagnes. Civilisation urbaine et civilisation rurale en France*, Actes de la deuxième semaine sociologique organisée par le Centre d'études sociologiques du CNRS, Paris, Armand Colin, 1953, p. 383.

6. Cf. *Région et régionalisation dans la géographie française et dans d'autres sciences sociales*, bibliographie analytique présentée par Paul Claval et Étienne Juillard, Paris, Dalloz, 1967 ; P. Claval, *Régions, nations, grands espaces. Géographie générale des ensembles territoriaux*, Paris, Éd. M.-Th. Génin, 1968 ; É. Juillard, *La « région »*. *Contributions à une géographie générale des espaces régionaux*, Paris, Ophrys, 1974 (cet ouvrage réunit des articles parus depuis 1960).

1. Laurent Douzou, « L'entrée en résistance », dans Antoine Prost (dir.), *La Résistance, une histoire sociale*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 1997, p. 18.

2. Cf. Christophe Moinier, *À l'origine des régions agricoles*, rapport de stage de l'École d'architecture et de paysage de Bordeaux, 1995. Je remercie Madame Péjou de m'avoir permis de consulter cette étude au Centre de documentation et d'information *Agriste* du Service central des enquêtes et études statistiques du ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

3. Circulaires n° 147 du 6 avril 1946, n° 152 du 18 mai 1946, et n° 252 du 30 juin 1949.

que les simplifications du polémiste, révélatrices, au demeurant, du volontarisme propre au temps de la reconstruction¹. Fallait-il dès lors voir dans le découpage régional une expression naturelle du territoire, le tracé d'un cadre approprié à l'action étatique, ou le préalable à la création d'entités administratives, voire politiques, qui pourraient disposer de moyens propres sur leur territoire ? Le juriste Jacques Manesse l'a rappelé, bibliographie à l'appui, ces questions, que la Constitution de 1958 a ignorées non moins complètement que celle de 1946 et qui pourtant touchaient au cœur de la modernisation de la République, ont logiquement été placées au centre du débat sur l'aménagement du territoire².

Notre propos n'est pas de résumer, même à très grands traits, les étapes et les effets de la politique d'aménagement du territoire, non plus que de celles et ceux, ensuite, de la politique de décentralisation³. Nous voudrions tout au plus faire ressortir quelques-uns de leurs paradoxes, sensibles jusque dans leurs prolongements actuels, et quelques-uns des chemine-ments, des débats aussi par lesquels se sont peu à peu dessinées deux tendances dont la crise des années 1970-1980 a singulièrement accru la force : la volonté de reconstruire le social à partir de *territoires* locaux auxquels les populations s'identifient, et non plus seulement de corriger des inégalités locales à partir de *circonscriptions* dirigées depuis le centre ; la reconnaissance de la part qui, dans cette reconstruction, doit revenir à la culture,

entendue de la façon la plus large, la plus ouverte⁴.

De la Quatrième à la Cinquième République, l'évolution des options gouvernementales en matière d'aménagement se caractérise par une sorte de mouvement pendulaire entre d'hésitantes concessions aux initiatives régionales et l'attachement persistant aux directives étatiques. Les premières contributions significatives au processus sont le fait d'hommes particulièrement représentatifs de la Quatrième, détenteurs provisoires de l'autorité gouvernementale qui pouvaient prendre appui sur une légitimité locale plus durable : on pense à René Pleven, président, à partir de 1951, du Comité d'étude et de liaison des intérêts bretons sous l'impulsion duquel un premier plan d'action régionale paraît au *Journal officiel* le 14 juillet 1956, ou à Pierre Pflimlin, qui l'année précédente a fait adopter par le gouvernement Edgar Faure, dans lequel il était ministre des Finances, le principe des « programmes d'action régionale ». Et c'est bien à la même tradition républicaine de représentation parlementaire des intérêts locaux que se rattache le décret du 11 décembre 1954 par lequel Pierre Mendès France admet que les comités d'expansion régionaux à la représentativité reconnue pourront être agréés et consultés par les pouvoirs publics⁵.

Si la politique conduite de 1958 à 1968 par Michel Debré puis Georges Pompidou apparaît par contraste plus « nationale », et à coup sûr plus étatique, il n'y a pas lieu de

1. Jean-François Gravier, *Paris et le désert français. Décentralisation-Équipement-Population*, Paris, Le Portulan, 1947.

2. Jacques Manesse, *L'aménagement du territoire. Des instruments pour quelles politiques ?*, Paris, LGDJ, 1998, p. 26-28.

3. Ce travail a été fait par l'un des principaux responsables de la première, « baron » de l'opposition gaulliste lors de la mise en place de la seconde : Olivier Guichard, *Propositions pour l'aménagement du territoire*, rapport au ministre de l'Équipement, du Logement, de l'Aménagement du territoire et des Transports, chapitre 1, « L'aménagement : de l'ancien au nouveau », Paris, La Documentation française (Collection des rapports officiels), novembre 1986, p. 9-15.

4. Cf. Bernard Latarjet, directeur de la Fondation de France, « Cultures, cartes et territoires », postface à *Passion et décloisonnement*, Actes du colloque « Innovation culturelle et développement local », Limoges, 11-12 avril 1991, Presses universitaires de Limoges, 1992, p. 287-299, et Vincent Dubois (dir.), *Politiques locales et enjeux culturels. Les clochers d'une querelle (XIX^e-XX^e siècle)*, avec la collab. de Philippe Poirrier, Paris, La Documentation française (Collection du Comité d'histoire du ministère de la Culture), 1998.

5. Sur tous ces points, cf. Pierre Deyon, *Paris et ses provinces. Le défi de la décentralisation (1770-1992)*, Paris, Armand Colin (coll. « Mémoires d'avenir »), 1992, p. 117-118. Le même auteur a repris son analyse de la période contemporaine dans un second ouvrage, *L'État face au pouvoir local. Un autre regard sur l'histoire de France*, préface d'Emmanuel Le Roy Ladurie, s. l., Éditions locales de France, 1996.

s'en étonner. La création en 1963 de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale – organe interministériel placé auprès du Premier ministre, « administration de mission » d'un type nouveau, moyen et expression à la fois d'une véritable priorité nationale »¹ –, la politique de rénovation rurale de 1967, « encore très centralisatrice »², ni même les leçons que Charles de Gaulle a tirées de la crise de 1968 ne peuvent faire oublier cette orientation de principe, qui s'incarne dans la fonction nouvelle de « préfet de région »³ et dont Michel Debré, dans ses *Mémoires*, a rappelé l'inspiration : « Mon effort de coordination régionale prend place à l'intérieur d'une politique de solidarité nationale et il est soutenu par une ardente volonté de moderniser l'action de l'État en la rendant plus efficace grâce à des responsabilités accrues données au corps préfectoral. Je veux nationaliser des régions et non régionaliser la nation »⁴.

Le fait que l'État, qui profitait de la croissance, ait alors, pour reprendre les termes d'Olivier Guichard, vécu « sans complexe son "dirigisme" »⁵, appelle trois observations. Les gaullistes historiques, conséquents avec eux-mêmes, se sont dressés contre la décentralisation telle que Gaston

Defferre l'a fait entrer dans la loi en 1982 ; Michel Debré a opposé au projet de loi l'exception d'inconstitutionnalité dès sa mise en discussion à l'Assemblée nationale ; Olivier Guichard, tout au regret du temps où, selon lui, « le système administratif de l'État, fortement intégré, avait des moyens d'intervention à tous les niveaux, y compris les plus proches du terrain », lui reste implicitement hostile dans son rapport de 1986 :

« Lorsque la philosophie administrative était unitaire, et que les préfets, d'une façon ou d'une autre, tenaient tous les fils, même ceux des collectivités locales, la situation restait vivable pour la politique d'aménagement. Celle-ci était définie par l'État. Les intendances suivaient. Cette philosophie n'est plus. Les textes de 1982 ont projeté sur la vie administrative une philosophie de la diversité et de l'autonomie. Le principe de la non-subordination d'une collectivité à une autre a été clairement posé »⁶.

Il convient de garder à l'esprit cette « philosophie » pour mieux apprécier, sur ces questions, l'ampleur de l'évolution des hommes politiques qui se réclament du gaullisme : elle s'apparente, nous le verrons, à une révolution culturelle.

Il faut aussi l'avoir à l'esprit pour comprendre le déplacement marqué du régionalisme, mais aussi de la promotion de la ruralité, sous des formes renouvelées, de la droite vers la gauche au cours des années 1960-1970. Le fait est connu et a déjà fait l'objet de nombreux commentaires. La chanson de 1964 où Jean Ferrat met en garde les enfants de sa *montagne ardéchoise* contre les attraits « du formica et du ciné » est restée emblématique. La crise de 1968 révèle et accentue une prise de conscience qui tend à confondre les effets de la brutale accélération de la croissance urbaine – la population urbaine, qui n'était majoritaire que de peu en 1950, avec 55 % du total, se rapproche à la fin

1. Olivier Guichard, *Propositions pour l'aménagement du territoire*, op. cit., p. 9.

2. Marc Desportes, Antoine Picon, *De l'espace au territoire. L'aménagement en France (xvi^e-xx^e siècle)*, préface d'Olivier Guichard, Paris, Presses de l'École nationale des Ponts et Chaussées, 1997, p. 173. Ce beau livre a été édité à l'occasion du 250^e anniversaire de l'École.

3. Les termes du rapport préalable aux décrets du 14 mars 1964 sont assez clairs : « La nécessaire coordination dans le domaine économique conduit à utiliser comme un relais entre le pouvoir central et le département une *circonscription* plus large d'action régionale » (En italiques dans le texte. *Journal officiel*, 20 mars 1964, p. 2 587).

4. Michel Debré, *Trois Républiques pour une France. Mémoires*, tome 2, 1946-1958, *Agir*, Paris, Albin Michel, 1988, p. 435. Aux pages 434-437, récapitulant ses prises de position, depuis son refus d'une division de la France en « provinces », pourtant suggérée par le général de Gaulle en 1958, jusqu'à celui de l'élection des assemblées régionales au suffrage universel, l'ancien Premier ministre fustige ce qu'il considère comme « l'arrière-pensée la plus détestable : celle de substituer à l'Europe des nations l'Europe des régions, voire des ethnies ».

5. Olivier Guichard, *Propositions pour l'aménagement du territoire*, op. cit., p. 12.

6. *Ibid.*, p. 13.

des années 1970 du plafond de 80 % autour duquel elle se situe aujourd'hui – et ceux des rigidités de l'État gaullien. Celui-ci tend à être considéré comme le terme naturel de l'évolution de l'État républicain, supposé par nature jacobin, alors que la personnalité de son chef comme le contexte de croissance dont il a bénéficié font plutôt, avec le recul, reconnaître en lui une exception.

Il importe enfin de se rappeler les sources intellectuelles, savantes, auxquelles ont été puisés les arguments de la critique et les propositions alternatives. Parmi les plus remarquables, *Le déménagement du territoire*, livre où Maurice Le Lannou a réuni des chroniques parues dans *Le Monde* entre février 1956 et décembre 1966. *Rêveries d'un géographe*, indique le sous-titre ; regrets d'un géographe aussi : « C'est le reproche que je fais aux géographes : de ne point savoir rendre leurs découvertes fécondes ». Ainsi commence l'article « De l'aménagement du territoire », de juin 1966, où l'auteur note que les premières initiatives en ce domaine n'ont « nullement été inspirées, en dépit de l'origine professionnelle de J.-F. Gravier, par le géographe »¹.

Maurice Le Lannou ne savait pas à quel point il avait raison. L'influence prêtée au *Paris et le désert français* de 1947, référence obligée mais cursive de nombre de publications sur l'aménagement du territoire, n'a d'égale que l'indifférence à la réédition de 1958 et surtout à *Paris et le désert français en 1972*. Jean-François Gravier y livre pourtant un bilan nuancé de ce qu'il appelle « une renaissance française (1945-1965) »² et maintes intuitions ou positions fort éclairantes. Il note que la nostalgie du « mode de vie rural » est devenue assez forte pour faire nommer « villages » – par emprunt à la terminologie anglaise – les nouveaux quartiers urbains, tandis que les manifestations d'« une aspiration pro-

fonde à l'enracinement » prouvent que les nouveaux citadins « ne veulent pas devenir ce que Louis Armand appelait “des orphelins du pays natal” »³. Contre toute tentation simplificatrice, il réaffirme qu'en France « pays, département et région sont presque partout des réalités quotidiennes et [que] les tentatives d'élimination de l'un ou de l'autre se sont toujours révélées chimériques » ; il se prononce pour un « nouveau régime des finances locales », devenu aujourd'hui l'un des principaux volets de la politique d'encouragement à l'intercommunalité ; il estime que « la valorisation de l'environnement » devra être une priorité si l'on veut corriger l'« image de marque » des régions tenues pour déshéritées⁴ ; il insiste enfin, fidèle en cela à une tradition dont Bernard Lepetit a montré l'ancienneté, sur la nécessité d'une « stratégie des petites villes » : à ses yeux, « la communauté de taille humaine (canton, ville ou quartier de 5 000 à 30 000 âmes) s'avère la meilleure école du civisme, car des institutions fortes y engendrent le sens des responsabilités », ainsi qu'une « école de l'enracinement, car ces collectivités donnent aux hommes la “petite patrie” à laquelle tous rêvent de s'attacher »⁵. Pour apprécier les évolutions au cours de la crise de notre fin de siècle, les limites mêmes de ces réflexions ont leur utilité.

3. En 1969, rappelle-t-il, « le ministre français de l'Équipement a lancé un concours de maisons individuelles pour l'édification de 153 “villages”, de cent à mille logements chacun, dans 41 départements » (*ibid.*, p. 164-165).

4. Cf. Jean-Louis Tissier, « La géographie dans le prisme de l'environnement (1970-1990) », dans Marie-Claire Robic (dir.), *Du milieu à l'environnement. Pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance*, Paris, Economica, 1992, p. 201-236 ; Jean-Robert Pitte, « L'environnement », dans Jean-Pierre Rioux, Jean-François Sirinelli (dir.), *La France d'un siècle à l'autre. 1914-2000. Dictionnaire critique*, Paris, Hachette Littératures, 1999, p. 839-842.

5. Jean-François Gravier, *Paris et le désert français en 1972*, op. cit., p. 204-205, 213-214, 268, 275-277.

1. Maurice Le Lannou, *Le déménagement du territoire. Rêveries d'un géographe*, Paris, Le Seuil, 1967, p. 177-179.

2. Jean-François Gravier, *Paris et le désert français en 1972*, Paris, Flammarion, 1972, p. 87-107.

○ « FIN DES LIEUX »¹ OU « RETOUR DU LIEU »² :
L'ÂGE DE LA MULTI-TERRITORIALITÉ

Durant ce qu'il est convenu d'appeler les « Trente Glorieuses », la montée en puissance des villes est une cause autant qu'un effet de la croissance. Forte des apports de l'immigration et de l'exode rural, elle est due cependant pour près de 40 % au solde naturel. La rupture provoquée par la crise se traduit dans les résultats des recensements : l'exode rural s'interrompt, le solde 1975-1982 est favorable aux communes rurales. Le dynamisme des villes repose désormais pour l'essentiel sur leur excédent démographique, mais aussi sur une mobilité interne dont on perçoit mieux la complexité, sur des « mécanismes différenciés de rétention et d'attraction »³, logiquement dépendants de la localisation de l'activité. La « fracture sociale » est donc avant tout une fracture intra-urbaine. Admettre la nécessité d'un traitement d'ensemble des maux qui affectent le corps social revient à reconnaître une importance primordiale à « l'articulation entre citoyenneté et territoire »⁴. À la veille des élections de novembre 1962, Alexandre Vialatte avait recueilli ce mot d'un commerçant exalté : « Il n'y a pas que la patrie, Madame, il y a aussi les gens du quartier »⁵. Au point où nous en sommes de l'évolution des mobiles de la participation politique, il prête plus à réfléchir qu'à sourire.

Rappeler, d'autre part, que « l'équipe-

ment et le désenclavement ne sont plus exclusivement liés à l'importance de la population fixe » conduit à souligner, comme l'a fait Marcel Roncayolo, que la plus dangereuse des inégalités contemporaines est celle qui conduit à la désagrégation du lien social : « Ce n'est pas le "désert" qui menace une partie de la France ; il peut devenir, dans une certaine mesure, un va-leur. C'est le désert social, la fin d'une sociabilité »⁶. Maurice Le Lannou avait intitulé « Fin de l'homme-habitant » la première partie de son recueil de 1967. Dans *La région, espace vécu*, beau livre écrit en 1974, son collègue Armand Frémont estime lui aussi que « le nouveau migrant se substitue à l'habitant » et que, « dans la relativité espace-temps, les lieux deviennent éphémères », avant d'analyser comment peut se produire « sans changement d'espace, une mutation fondamentale des espaces sociaux »⁷. L'important est bien sûr le passage du sentiment de la perte à la mise en évidence de nouveaux modes de faire-valoir sensible du territoire.

S'ils révèlent la crise de l'universalisme propre à l'ancienne culture républicaine, ceux-ci ont beaucoup à nous apprendre sur les formes d'acculturation à la société urbaine contemporaine ou, pour reprendre les termes de Jacques Lautman dans un important article de 1983, de « re-localisation de la société française »⁸. En juin de la même année, l'un des auteurs-compositeurs dont le succès n'a cessé de grandir au cours des deux dernières décennies chantait ces paroles à Montségur : « Les chevaliers cathares / Pleurent doucement / Au bord de l'autoroute / ... / Comme un dernier tourment / Au milieu du tumulte / En robe de ciment »⁹. La réactivation symbo-

1. Jean Hourcade, « La fin des lieux », *Le Monde*, 14 mars 2000, p. 17. Cf. aussi Bertrand Badie, *La fin des territoires*, Paris, Fayard, 1995.

2. Jacques Beauchard, *La bataille du territoire. Mutation spatiale et aménagement du territoire*, préface de Jean-Claude Némery, chapitre 6, « Le retour du lieu », Paris, L'Harmattan (coll. « Administration et aménagement du territoire »), 1999, p. 111-123.

3. Marc Desportes, Antoine Picon, *De l'espace au territoire...*, op. cit., p. 196.

4. Catherine Neveu, « Habitant du quartier ou citoyen de la ville ? Réflexions sur l'articulation entre citoyenneté et territoire », dans Joël Bonnemaison, Luc Cambrezy, Laurence Quinty-Bourgeois, *Les territoires de l'identité*, tome 1, *Le territoire, lien ou frontière ?*, Paris, L'Harmattan (coll. « Géographie et cultures »), 1999, p. 191-203.

5. Alexandre Vialatte, « "Rien n'est simple" nous dit Sempé », *La Montagne*, 21 novembre 1962, repris dans *Chroniques des immenses possibilités*, préface de Louis Nucera, Paris, Julliard, 1993, p. 233.

6. Marcel Roncayolo, « L'aménagement du territoire (XVIII^e-XX^e siècle) », cité, p. 633.

7. Armand Frémont, *La région, espace vécu*, Paris, Flammarion, 1976, rééd. (coll. « Champs »), 1999, p. 164, 182-188.

8. Jacques Lautman, « La re-localisation de la société française », *Sociologie du travail*, 2, 1983, *Sociologie du local et re-localisation du social*, p. 110-124.

9. Francis Cabrel, « Les chevaliers cathares », dernière chanson du disque *Quelqu'un de l'intérieur*, CBS 25639, 1983.

lique de la conscience d'oc à partir de ce qui est perçu comme l'ultime avatar de sa négation passe par la mutation des valeurs de l'espace et vise à « faire signe » dans la vacuité même du trajet des citadins pressés. À ce message répond celui de Jean-François Bazin, président du conseil régional de Bourgogne, signataire, en 1996, des lignes suivantes :

« L'autoroute n'est pas forcément ce ruban d'asphalte sans couleur, sans odeur, sans âme, qui défile sans fin. Voilà des années que les Bourguignons vous voient passer, anonymes, pressés, comme si vous traversiez le désert de Gobi ou le Grand Atlas saharien... Et puis, un jour, les Bourguignons ont eu une idée... Cette idée, c'est l'Autoroute culturelle... Rendre l'autoroute conviviale apparaîtra comme la plus grande invention après l'invention de l'autoroute »¹.

Si caricaturales qu'elles paraissent, ces formules publicitaires attestent un souci général de ne pas laisser l'homme mobile devant la seule alternative entre une circulation uniformément fonctionnelle et une construction purement subjective, aléatoire, du sens de son voyage, à la manière de l'errance, volontairement déroutante, de l'écrivain argentin exilé Julio Cortázar et de son épouse Carol Dunlop entre Paris et Marseille, dont le récit a été publié la même année que le disque de Francis Cabrel². De même, l'automobiliste qui emprunte l'A71 en direction de Paris voit défiler une série de panneaux qui l'aident à se situer. Au kilomètre 343, « vous êtes en Bourbonnais » ; au kilomètre 271, vous

découvrez ou redécouvrez l'existence du Boischaut ; au kilomètre 259, « vous êtes en Berry » et, vingt-trois kilomètres plus loin, en Champagne berrichonne. Revenant d'Amiens vers Paris par l'A16, un panneau vous signalera, au kilomètre 62, le Pays de Bray picard, cher au bon Philéas Lebesgue, et un autre, peu après, le Vexin français. Dans ce dernier cas, l'existence d'un parc naturel régional est mentionnée. Lorsqu'il étudiait les noms des pays d'Île-de-France, Lucien Gallois ne pouvait certes prévoir ce type de balisage latéral ; mais, comme l'a justement souligné Jean-Claude Chamboredon, son étude reste utile à sa compréhension : si le « système des désignations » doit rester « ouvert et mobile », s'il se caractérise par la variabilité de l'échelle, du petit pays à l'ensemble régional plus vaste, c'est aussi parce qu'il lui faut s'approprier aux pratiques sociales et à l'espace où elles s'inscrivent. Ainsi conçu, l'emploi du nom de pays pour indiquer moins une direction à suivre qu'une localisation à interioriser peut être aussi « une manière de circonscrire (et de stabiliser ?) des espaces de déplacement et d'interaction-conjuration de l'intensification des échanges et de la mobilité »³.

C'est dans ce cadre que prennent sens les nouvelles conceptions dominantes, fortement médiatisées, de la ruralité⁴. Pour les citadins qui se pressent à son chevet, le paysan se réduirait-il à l'étymologie de son nom, il n'en serait que plus précieux. Il mérite de la nation et du monde la protection due aux espèces menacées. On voit alors se développer ce qu'il faut bien appeler une illusion paysagère. Car le paysan n'est pas seulement resté un « homme-habitant », il est et doit rester l'éternel jardinier de la campagne française. Révélateur est ici le regard de la « nouvelle photo-

1. Jean-François Bazin, introduction à *L'autoroute culturelle*, brochure éditée par le Conseil régional de Bourgogne, le Comité régional du tourisme et la Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône, distribuée gratuitement aux automobilistes à l'été 1996.

2. Carol Dunlop, Julio Cortázar, *Los astronautas de la cosmopista o un viaje atemporal París-Marsella*, Barcelona, Muchnik Editores, 1983, traduit en français sous le titre *Les astronautes de la cosmoroute. Voyage intemporel Paris-Marseille*, Paris, Gallimard, 1983. Cf. aussi John Dixon Hunt, de l'université de Pennsylvanie à Philadelphie, « Arrêts de hasard sur l'autoroute », dans Bernard Lassus, Christian Leyrit (dir.), *Autoroute et paysages*, Paris, Éd. du Demi-Cercle, 1994, p. 85 et suiv.

3. Jean-Claude Chamboredon, « Carte, désignations territoriales, sens commun géographique : les "noms de pays" selon Lucien Gallois », *Études rurales*, 109, janvier-mars 1988, p. 5-54.

4. Sur le « ruralisme fin de siècle », cf. Jean-Pierre Rioux, « Nous n'irons plus au bois », dans J.-P. Rioux, J.-F. Sirinelli (dir.), *La France d'un siècle à l'autre...*, op. cit., p. 923-931.

graphie » – tout est « nouveau », on s'en souvient, en ces années 1970, la photographie comme la philosophie, la cuisine comme l'histoire, au moment même où sont remis au goût du jour la terre et les racines¹. En 1977, la revue phare de la nouvelle génération publie des paysages d'Alsace photographiés quatre ans plus tôt par Daniel Boudinet. Numéro très remarquable, par la valeur des œuvres de Boudinet, et aussi par le commentaire que Roland Barthes a donné de ces « géorgiques » (le mot est de lui). Relisons celui de la vue d'un petit village du Sundgau :

« Combien de cultures engagées dans cette vue ! D'abord, au sens propre, celle de la terre ; mais aussi toutes les cultures (au sens métaphorique) qui constituent mon regard : la géographie (telle végétation, tels toits, tel clocher), l'histoire (de tout village émane comme l'odeur du temps ancestral), la ruralité (j'aime ce chemin qui relie les habitations au travail de la terre) »².

Quoi de plus inattendu que cet hommage serein de l'auteur de *Mythologies* – paru vingt ans auparavant – à la ruralité de toujours ? On ne pouvait mieux annoncer en tout cas la tendance au réinvestissement symbolique du paysage champêtre. Celui-ci est à présent regardé, autant que comme le produit de méthodes culturelles à renouveler, comme un patrimoine culturel à classer, à inventorier, à protéger, pour distraire les touristes et instruire les enfants. Dans le cadre de la « Mission 2000 en France », le ministère de l'Agriculture et de la Pêche a édité un *Guide d'observation du patrimoine rural* : Jean Glavany le souligne dans sa préface,

1. Cf., à ce sujet, les remarques de Patrick Cabanel, « La fièvre de la généalogie. Réflexion sur les mutations récentes des pratiques identitaires en France », dans *Populations et migrations de Lozériens de l'Ancien Régime à nos jours*, Mende, Conseil général de la Lozère, 1993, p. 113-125.

2. *Créatis*, 4, 1977, texte et photographie réédités dans Christian Caujolle, Emmanuelle Decroux, Claude Vittiglio, Daniel Boudinet, Paris, Ministère de la Culture/Éd. La Manufacture (coll. « Donations »), 1993, p. 67.

« la méthode suggérée repose sur une pédagogie de l'attention et les rubriques proposées ont pour objet essentiel d'illustrer la diversité de ce à quoi nous voulons donner valeur patrimoniale, c'est-à-dire ce que nous souhaitons transmettre à nos enfants »³.

Les espaces naturels ont autant de titres à se voir reconnaître une « valeur patrimoniale » que les paysages humanisés, les sociabilités et les métiers traditionnels. Des politiques nationales spécifiques sont définies afin d'assurer leur protection et leur mise en valeur. Un ensemble d'instruments juridiques et financiers et de publications incitatives a été mis à la disposition des élus locaux⁴. L'évaluation de ces politiques n'a pas seulement donné lieu à une série de rapports officiels⁵, elle fait l'objet d'une attention particulière du monde universitaire⁶. Les jeunes universités, parfois plus immédiatement réceptives que les anciennes aux « enjeux de société » contemporains, s'en saisissent comme d'instruments de légitimation. Parmi d'autres, on peut retenir l'ouvrage collectif suscité par des juristes sur *L'avenir de la loi montagne*⁷ ou le colloque tenu à Lorient en

3. Jean Glavany, préface au *Guide d'observation du patrimoine rural*, Paris, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, s. d., [1999].

4. Cf., dans la collection « Guide pratique de l'élu », éditée par la Direction générale des collectivités locales au ministère de l'Intérieur, le n° 35, *Patrimoine et paysages*, paru en novembre 1995.

5. Yvon Bonnot [député-maire de Perros-Guirec], *Pour une politique globale et cohérente du littoral en France*, rapport au Premier ministre (lettre de mission d'Édouard Balladur, 10 novembre 1994), Paris, La Documentation française (coll. « Rapports officiels »), 1995 ; Jean-Louis Bianco (ancien ministre, député et président du conseil général des Alpes de Haute-Provence, maire de Digne-les-Bains), *La forêt : une chance pour la France*, rapport au Premier ministre (lettre de mission de Lionel Jospin, 3 décembre 1997), Paris, La Documentation française (coll. « Rapports officiels »), 1998 ; Conseil national de l'évaluation, Commissariat général du Plan, *La politique de la montagne*, rapport d'évaluation, Paris, La Documentation française, 1999, 2 vol.

6. Le renouveau actuel de l'histoire rurale doit beaucoup, on le sait, à Jean-Luc Mayaud et à son équipe lyonnaise, autour de la revue *Ruralia*, ainsi qu'à Jean-Marc Moriceau, initiateur de la revue *Histoire et sociétés rurales*.

7. Jean-Pierre Henry, Philippe Ségur (dir.), *L'avenir de la loi montagne. Évolution des conditions d'applications*, Perpignan, Institut de recherches juridiques et sociales, Presses universitaires de Perpignan (coll. « Études »), 1999.

mars 1997 sur le thème « Représentations et images du littoral »¹.

Pour les plus optimistes, où prospérait, naguère encore, la « chimère rétrograde » du retour à la terre, s'imposera demain la raison citoyenne attachée à l'agriculture « bio ». Le terroir peut ainsi retrouver les couleurs d'un drapeau. L'appellation d'origine contrôlée n'est plus seulement une garantie de qualité apportée par l'État, mais la « consécration de la notoriété d'un produit de terroir »². L'Institut national des appellations d'origine diffuse un prospectus où les « fromages, beurres et crèmes AOC des terroirs de France » ont été regroupés en douze ensembles de « pays »³.

La multiplicité des formes de différenciation et de réappropriation des lieux vécus a suscité des réflexions renouvelées sur la frontière, définie par Daniel Nordman comme le « lieu d'une alternative entre la continuité et la contiguïté »⁴, séparant et unissant, selon des modalités héritées ou à réinventer, milieux naturels et espaces sociaux. La valeur attribuée aux différences régionales et locales comme « bases de mobilisation sociale et politique » justifie enfin qu'on s'interroge, comme le faisaient avec acuité, dès 1984, Anne Méjean, Florence Weber, Jean-Claude Chamboredon et Jean-Philippe Mathy, sur l'éventuel « effacement de l'identité professionnelle devant une identité culturelle », à rebours

des prévisions de Durkheim sur « l'effacement de la place des divisions géographiques devant les spécialités professionnelles définies par la place dans une division fonctionnelle du travail »⁵.

○ LE REGAIN DE LA POLITIQUE ?

Mobilisation : depuis 1982, les aspirations et les conquêtes de la démocratie locale sont devenues un enjeu stratégique des compétitions politiques nationales. Elles ont autant contribué, semble-t-il, à faciliter sinon à banaliser les alternances qu'à en pondérer les effets. Les étapes de la décentralisation ont en tout cas apporté plus que des infléchissements au « système politico-administratif local » dont Pierre Grémion avait fait l'objet central de sa thèse⁶. L'action du « pouvoir périphérique », produit de l'alliance entre les notables locaux et les organes territoriaux de l'État, est essentiellement hétérogène à celle de la vie associative, dont le renouveau et la promotion, imputables alors à la crise de la République gaullienne, ne faisaient que commencer. Dix ans après, l'essor du mouvement associatif, que l'on y voit une ruse du système capitaliste en mutation ou la preuve rassurante de la réactivité du corps social, s'est confirmé, en même temps que la réaffirmation du local comme espace propice à une démocratie authentiquement participative. Revenant sur l'analyse de Pierre Grémion au terme d'un travail de terrain convaincant, Robert Cabanes montre à la fois l'autonomie du fait associatif par rapport au politique et l'importance contemporaine de ce qu'il nomme des « processus de constitutions d'identités

1. Gérard Le Bouëdec, François Chappé, *Représentations et images du littoral*, avant-propos d'André Lespagnol, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1998.

2. *Appellation d'origine contrôlée. Fromages, beurres, crèmes*, recueil de fiches édité par l'Association nationale des appellations d'origine laitières françaises (ANAOF), en collaboration avec l'Institut national des appellations d'origine (INAO), s. d., disponible sur demande auprès de l'ANAOF.

3. Pays de Normandie, de Thiérache, du Massif jurassien, Pays Basque et Béarn, Pays de Savoie, d'Alsace, des Vosges et de Lorraine, de Charentes-Poitou, du Berry et de Touraine, de Corse, du Rouergue, des Causses et des Cévennes, d'Auvergne, enfin Pays de Brie, de Champagne et de Bourgogne. Dépliant communiqué par l'ANAOF.

4. Daniel Nordman, *Frontières de France. De l'espace au territoire (XVII^e-XIX^e siècle)*, Paris, Gallimard (coll. « Bibliothèque des histoires »), 1998, p. 526. Cf. aussi Jean-Pierre Renard (dir.), *Le géographe et les frontières*, Paris, L'Harmattan, 1997. Je remercie Philippe Minard d'avoir attiré mon attention sur cet ouvrage.

5. Anne Méjean, Florence Weber, Jean-Claude Chamboredon, Jean Philippe Mathy, « L'appartenance territoriale comme principe de classement et d'identification », dans *Identité locale, identité professionnelle*, colloque de Montpellier, novembre 1984, *Sociologie du Sud-Est*, 41-44, juillet 1984-juin 1985, p. 61-85.

6. Pierre Grémion, « Pouvoir local, pouvoir central. Essai sur la fin de l'administration républicaine », université Paris V, 1975. De cette thèse a été tiré *Le pouvoir périphérique*, Paris, Le Seuil, 1976.

sociales locales ». Et c'est peut-être, suggère-t-il, sur ces « configurations singulières aux niveaux locaux » que s'appuiera « la restructuration de la société civile dans son ensemble »¹.

Poussés qu'ils étaient à reconsidérer, sur fond de crise de la représentation politique et syndicale, la question de l'articulation de l'État à la société civile, responsables politiques et administrateurs ne pouvaient manquer de percevoir, dans cette disposition de l'esprit public, l'occasion à la fois de redéfinir la politique d'aménagement du territoire, plus que jamais déterminée par un impératif de solidarité, et d'ouvrir des voies de modernisation qui paraîtraient contourner les obstacles bureaucratiques. Il est trop tôt pour évaluer sûrement les effets de ces nouvelles orientations. On peut du moins affirmer que la répétition des alternances au pouvoir, si elle n'a pas suscité d'accélération notable dans ce processus de « reterritorialisation du politique », a plutôt facilité qu'entravé l'établissement d'objectifs communs, donc la continuité dans la philosophie des textes officiels.

Si la gauche n'a eu qu'à faire fructifier l'héritage de Gaston Defferre, la droite a dû se rallier au nouvel équilibre des pouvoirs. Cela n'a pas pris longtemps. Est-ce d'avoir vite pris goût aux nouvelles fonctions dont jouissent les élus ? Les divergences propres aux phraséologies électorales ne peuvent en tout cas masquer ce signe clair d'un recentrage libéral : c'est bien une certaine idée du rôle de l'État qui a reculé à mesure que montaient de toutes parts des hymnes aux pays. À en juger par la conception de l'organisation du « pays » que l'ancien ministre de l'Intérieur a exposée en janvier 1998 dans le *Journal des pays*, « trimestriel d'information de la politique des pays » créé par Michel Kotas, on mesure le chemin que le gaullisme a parcouru de Michel Debré à Charles Pasqua :

« J'avais fait de la notion d'« égalité des chances entre les territoires et les hommes » l'ardente obligation de mon ministère entre 1993 et 1995 après l'avoir fait, d'ailleurs, dans les Hauts-de-Seine. Le levier de cette égalité, c'est le "Pays", c'est-à-dire le lieu où s'organise, à partir des habitudes concrètes des gens et de leurs activités, le dynamisme d'un territoire et son développement économique. Le rôle de l'État c'est d'abord de favoriser, en liaison avec les élus, l'affirmation de la carte de ces "pays" autour de pôles de développement, qu'il s'agisse de petites villes, de cantons ou de groupes de collectivités locales. Le rôle de l'État c'est ensuite d'organiser les services publics... en fonction de la réalité vivante de ces pays, quitte à bouleverser les frontières administratives habituelles. Le pays c'est d'abord un constat. Dans cette réalité géographique, économique et humaine, il y a une cohérence et une chance de développement. Le pays, c'est ensuite une volonté : mettre tous les moyens publics au service de cette chance. Le pays, c'est donc la meilleure façon pour l'État de jouer pleinement son rôle, faciliter les initiatives, garantir l'égalité devant le service public, servir l'intérêt général, en partant du réel, du vécu et non pas en plaquant sur eux des schémas administratifs abstraits »².

De fait, la loi Pasqua de 1995 préconise la mise en œuvre de pays dont l'objet est de faciliter le développement local en encourageant le partenariat. Est alors lancée, sous la direction de Michel Kotas, chargé de mission à la DATAR, une opération dite de préfiguration : 42 « pays tests » volontaires sont sélectionnés. La loi fait l'objet d'un premier « bilan d'application » discuté au Sénat le 26 mars 1996³. Selon Jean-Louis Guigou, responsable de la prospective à la DATAR, « 400 à 500 pays et une centaine d'agglomérations devraient à l'horizon 2015 structurer notre terri-

2. Charles Pasqua : le rôle de l'État dans l'organisation du pays, *Le Journal des Pays*, 3, janvier 1998, p. 3. Après avoir été chargé de la "mission pays" à la DATAR, Michel Kotas a accepté en 1997, à la demande de son président Jacques Blanc, le poste de directeur général des services de la région Languedoc-Roussillon.

3. Jean-François Poncet, rapporteur, *La loi sur l'aménagement et le développement du territoire : premier bilan d'application*, Sénat, « Les rapports du Sénat », 475, 1995-1996.

1. Robert Cabanes, « Les associations créatrices de la localité », dans *L'esprit des lieux. Localités et changement social en France*, Paris, Éditions du CNRS, 1986, p. 209-231.

toire »¹. Après le changement de gouvernement de juin 1997, la ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Dominique Voynet, n'apporte au dispositif que de subtiles retouches : pour l'essentiel, la notion de « développement durable et participatif »². Après la phase d'expérimentation ouverte par la loi de 1995, le Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire du 15 décembre 1997 engage officiellement la « politique de pays » et décide d'affecter quinze millions de francs pour soutenir « les initiatives de pays constatés (ou en cours de constat), présentant un caractère exemplaire et sélectionnés sur la base d'un appel à candidatures »³. Ces initiatives débouchent sur la rédaction de chartes de pays. En 1999 enfin, la loi Voynet prévoit que « lorsqu'un territoire présente une cohésion géographique, culturelle, économique ou sociale, il peut être reconnu à l'initiative de communes ou de leurs groupements comme ayant vocation à former un pays »⁴.

À l'été 1998, Jean-Louis Guigou, délégué de la DATAR, estime qu'« un véritable mouvement de recomposition du territoire est à l'œuvre », nonobstant « l'extrême diversité des situations locales » : « Nous pouvons à cet égard parler de succès de la notion de pays, notion qui correspond à une réelle prise de conscience de la symbiose croissante entre les réalités urbaines et rurales »⁵. Il faut ici faire la part du volontarisme de circonstance. La résistance de la

classe politique à l'idée même de limitation du cumul des mandats n'est qu'un indice parmi d'autres de la solidité de la suprématie parisienne – comme la défiance qu'inspire *a priori*, aux élus de tous bords, tout ce qui semble de nature à accroître les pouvoirs de l'« énarchie »⁶. Ici ou là, en Limousin, en Midi-Pyrénées, les conseils généraux se sont émus de la concurrence potentielle des pays. Cette rivalité n'a pas échappé aux sénateurs. Ceux que Dominique Voynet a qualifiés de « renards expérimentés » ont même tenté de s'opposer à la reconnaissance de ces nouvelles entités par arrêté préfectoral, à laquelle ils préféreraient le dispositif de « constatation » par les commissions départementales de coopération intercommunale défini dans la loi de 1995⁷.

La synergie entre « maillage » de pays et développement de l'intercommunalité, si elle fait plus que jamais l'objet des encouragements de l'État, ne bénéficie pas toujours localement des conditions les plus favorables. Le prétendu renouvellement procède par superposition des instances plutôt que par simplification des structures – au risque d'une inflation du nombre des fonctionnaires et des élus et, entre eux, d'incessants conflits de compétences. Une étude récente, consacrée aux « territoires de la façade atlantique entre individualisme et coopération », a montré les difficultés de l'intercommunalité⁸. Si sa mise en œuvre a effectivement conduit à la constitution, à partir et en sus des 36 664 communes de France, de 19 286 groupements intercommunaux⁹, la chambre régionale des comptes

1. *Atlas Régions des Échos*, tome 4, *Radioscopie des départements et analyse de 21 « pays »*, Hors-série, 17 décembre 1996, p. 62.

2. « Dominique Voynet : le pays, un rouage essentiel de l'aménagement durable du territoire », *Le Journal des Pays*, 4, juillet 1998, p. 3.

3. Circulaire du délégué de la DATAR aux préfets, relative à l'appel à projets en faveur des chartes de pays, du 17 mars 1998. Dossier DATAR O. 11209.

4. Article 25 de la loi n° 99-533 du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire (LOADDT), portant modification de la loi du 4 février 1995, *Journal officiel*, 28-29 juin 1999, p. 9521.

5. « Politique des pays : Jean-Louis Guigou, délégué de la DATAR, fait le point », *Le Journal des Pays*, 4, juillet 1998, p. 1.

6. Cf., par exemple, Roger Quilliot, « Oui au cumul des mandats ! », *L'OURS*, 253, octobre 1994, p. 3.

7. Cf., sous le titre général « L'émergence des "pays" bouscule les départements », les contributions de Jean-Paul Besset, Georges Chatain, Béatrice Jérôme à la page « Région » du *Monde*, 26 mars 1999, p. 14.

8. Guy Baudelle (dir.), *De l'intercommunalité au pays. Les régions atlantiques entre traditions et projets*, Paris, Éd. de l'Aube / IAAT, 1995.

9. Cf. *Annuaire des groupements de collectivités territoriales*, Paris, Ministère de l'Intérieur, Direction générale des collectivités locales (coll. « Décentralisation, série Techniques locales »), 1996. Une édition actualisée est en préparation.

de Midi-Pyrénées a rendu public, le 5 février 1999, au moment même où l'Assemblée nationale examinait le projet de loi visant à développer la coopération intercommunale, un rapport où celle-ci est présentée comme un « facteur d'alourdissement de la fiscalité locale » et finalement qualifiée de « peu compréhensible, peu transparente et peu démocratique »¹. Enfin, pour indéniable qu'elle soit, la dynamique favorable aux pays n'emprunte pas toujours les voies que lui trace l'administration et fait jouer à « l'expertise » un rôle incertain « entre construction imaginaire et réalité communautaire »². L'indécision même, la variabilité des critères de définition du pays accusent plutôt qu'elles ne résolvent la difficulté de trouver un équilibre global entre la préservation des traditions et la mise en forme territoriale des nouveautés.

Il serait hasardeux de dresser avec aussi peu de recul un bilan historique du réveil des pays³. On nous pardonnera de préférer aux risques de la conclusion, même provisoire, ceux de la mise en perspective historiographique, qui entre mieux dans le propos de cet article. Décrivant à partir du cas varois le processus de politisation des campagnes françaises dans la première moitié du 19^e siècle, Maurice Agulhon avait parlé de « descente de la politique vers les masses ». Il arrive qu'on juge la formule réductrice et qu'on lui oppose la modernité des éveils spontanés du peuple à la poli-

tique⁴. Quoi qu'il en soit, l'image du « bas », considérée par certains comme dépréciative pour les paysans d'avant l'instruction obligatoire, retrouve paradoxalement une légitimité pour décrire la mobilisation sociale et politique dont la défense de la ruralité et la réaffirmation des appartenances régionales sont aujourd'hui des sources reconstruites. Jean-Claude Némery, par exemple, n'hésite pas à proclamer que « la Nation est en train de se refaire par le bas »⁵. Ruse de l'histoire ? Les enjeux locaux ne peuvent seuls nourrir une « repolitisation », aléatoire, aujourd'hui comme hier, si elle n'inclut pas la conscience, même partielle, des principes généraux qui fondent le gouvernement démocratique. La diversité ne peut être pensée et vécue de la même façon selon que le volontarisme unitaire est, comme avant 1914, unanimement perçu comme éminent, ou, comme en notre temps, contesté et fragilisé⁶.

C'est, on le sent bien, à une relecture du républicanisme français qu'invite le rapprochement des deux périodes, ou simplement celui du début et de la fin de notre siècle. Relecture, c'est-à-dire parcours, attentif à ses déclinaisons territoriales, aux modalités changeantes selon lesquelles il a concilié, avec un bonheur inégal, intérêt général et intérêts particuliers, et qui donne à entendre, autant qu'il est possible, les murmures d'en bas. Cela suppose, conformément au souhait de Marcel Maquet, de privilégier les points de rencontre des sciences sociales et d'utiliser leurs outils.

1. Cité par Jean-Paul Besset, « Les structures intercommunales sont jugées coûteuses, opaques et "peu démocratiques" », *Le Monde*, 8 février 1999, p. 12. Cf. aussi la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale et le document de mise en œuvre de la Direction générale des collectivités locales, préfacé par Jean-Pierre Chevènement, 3^e éd., mars 2000.

2. Cf. William Geneyis, « Le développement local face à l'État. La genèse du "Pays cathare" », dans Richard Balme, Alain Faure, Albert Mabileau (dir.), *Les nouvelles politiques locales. Dynamiques de l'action publique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999, p. 365-381.

3. On trouvera en annexe un tableau tiré de l'« Annuaire Pays au 23 avril 1999 », qui figure dans le dossier « Pays » consultable au Centre de documentation de la DATAR. Le Dossier O. 11209 comporte une série de cartes dessinées pour le compte de la DATAR par l'association Entreprises, Territoires & Développement (ETD), et disponibles sur le site Internet d'ETD : www.etd.asso.fr, réalisation Winnipeg.

4. Cf. Maurice Agulhon, *La République au village. Les populations du Var de la Révolution à la II^e République*, Paris, Plon, 1970, rééd. Le Seuil (coll. « L'univers historique »), 1979, p. 259-284 ; la discussion engagée par Pierre Rosanvallon dans sa préface à Christine Guionnet, *L'apprentissage de la politique moderne. Les élections municipales sous la monarchie de Juillet*, Paris, L'Harmattan (coll. « Logiques politiques »), 1997, p. I-IV ; et les réponses de M. Agulhon, « "La République au village" : quoi de neuf ? », *Provence historique*, fascicule 194, 1998, p. 423-433.

5. Jean-Claude Némery, préface à Jacques Beauchard, *La bataille du territoire...*, op. cit., p. 7.

6. Cf. Maurice Agulhon, « La fabrication de la France, problèmes et controverses », dans Martine Ségalen (dir.), *L'autre et le semblable. Regards sur l'ethnologie des sociétés contemporaines*, Paris, Presses du CNRS, 1989, p. 109-120.

Mais en somme, si, d'un siècle à l'autre, ce républicanisme avait rendu possible un tel renversement de la dynamique démocratique, ne serait-ce pas une raison suffisante pour lui trouver quelque vertu ?



Jean-François Chanet est maître de conférences à l'université Charles-de-Gaulle-Lille III, membre de l'Institut universitaire de France et de la rédaction de *Vingtième Siècle*. Revue d'histoire. Il vient de publier *Les félibres cantaliens (Clermont-Ferrand, ADOSA, 2000)*.

ANNEXE

Les pays en 1999

Légende :

A : pays « constatés » par arrêté préfectoral

B : pays « non constatés » ou « en émergence »

(T) : « pays test » volontaire sélectionné par la DATAR dans la phase de préfiguration en 1995

(67) : département

RÉGIONS	A	NOMS	B	NOMS	TOTAL
Alsace	2	P. de l'Alsace centrale (67) P. du Sundgau (T) (68)	1	P. des vallées de la Thur et de la Doller (68)	3
Aquitaine	3	P. du Périgord noir (T) (24) P. du Dropt (T) (47) P. Basque (T) (64)	6	P. de la Dordogne, P. du Grand Bergeracois (24) P. de la Haute Gironde, P. du Haut Entre-deux-mers (33) P. du Val de Garonne (47) P. du Béarn (64)	9
Auvergne			8	P. d'Allier (03) P. de la Haute Auvergne (T), P. d'Aurillac (15) P. de la jeune Loire et du Mézenc (43) P. des Combrailles, P. d'Issoire, P. du Val d'Allier, P. Volcans (63)	8
Basse-Normandie	6	P. de Falaise, P. d'Auge (T) (14) P. Mortainais, P. de Coutances (50) P. d'Alençon, P. d'Ouche ornais (61)	6	P. Bessin, P. du Bocage virois, P. du Pré Bocage (14) P. Saint Lois (50) Le Bocage, P. du Perche ornais (61)	12
Bourgogne	2	P. de la Bresse louhanaise (T) (71) P. de la Puisaye (89)	6	P. de l'Auxois 1 (T) et 2 (21) P. du Val de Loire nivernais, Nom pas encore connu (58) P. Charolais en Bourgogne (71) P. Avallonnais (T) (89)	8
Bretagne	6	P. de Dinan (22) P. du Centre-Ouest-Bretagne (T) (22, 29, 56) P. de Brocéliande (35) P. de Redon et de Vilaine (T) (35, 44, 56) P. d'Auray, P. de Ploermel (T) (56)	5	P. de Saint-Brieuc, P. du Trégor (22) P. de Brest, P. de Cornouailles (29) P. de Vitré (35)	11
Centre	24	P. de Loire Val d'Aubois, P. de Bourges, P. de Sologne-P. Fort-Sancerrois-Val de Loire, P. de Vierzon, P. du Saint-Amandois (18) P. Castelroussin-Val de l'Indre, Parc naturel régional de la Brenne, P. de la Chatre en Berry, P. de Val de Creuse-Val d'Anglin, P. du Bois-chaut nord (36) P. du Sud-Est, du Nord-Est, du Nord-Ouest de la Touraine, P. du Chinonais (T) (37)	8	P. Beauceron, P. Chartrain, P. du Dunois, P. du Perche d'Eure-et-Loir (28) P. de Champagne berrichonne, P. de la Brenne (36) P. de Loches et de la Touraine du sud (37) P. du Gâtinais (45)	32

RÉGIONS	A	NOMS	B	NOMS	TOTAL
Centre (suite)		P. de Beauce Val de Loire, P. de Grande Sologne, P. de la vallée du Cher et du Romorantin, P. des Châteaux, P. Vendômois (41) P. du Giennois, P. de Beauce Gâtinais en Pithiverais (T), P. de la Forêt des Loges, P. de Loire-Beauce, P. du Loiret Sologne val sud (45)			
Champagne-Ardenne	5	P. de la Pointe (08) P. de l'Armanche, P. du Barsequanais, P. des Grands Lacs, P. d'Othe (10)	5	P. des Rizières et des Sarts, P. Rethe-lois, P. Sedanais (08) P. de Langres, P. du Lingon (52)	10
Corse			2	P. du Taravu (2A), P. de Balagne (T) (2B)	2
Franche-Comté			3	P. Horloger (T) (25) P. Ledonien (39) P. des Sept Rivières (70)	3
Haute-Normandie			2	P. de Risle Estuaire (T), P. d'Avre et d'Iton (27)	2
Île de France	1	P. Bassée-Montois (77)			1
Languedoc-Roussillon			10	P. Cabardès Montagne Noire, P. Corbières-Minervois, P. de la Narbonnaise (11) P. des Cévennes Viganaises (T) (30, 34) P. Ganges-Le Vigan (30) P. de la Petite Camargue 1 et 2, P. d'Hérault (34) P. « Pyrénées Méditerranée », P. de l'Agly (66)	10
Limousin			15	P. du Plateau de Millevaches (T) (19, 23, 87) P. de Tulle (T), P. de la vallée de la Dordogne, P. Gorges de la Dordogne, P. Millevaches-Monédières, P. Vézère-Auvézère (19) Bonnat/Chatelus-Malvaleix, P. de Haute Marche de Combraille, P. de Boussac, P. Dunois, P. de Creuse-Thaurion-Gartempe, P. de Guéret-Saint-Vaury, P. Sostranien (23) P. de Monts et Barrages, P. Aredien (87)	15
Lorraine	3	P. du Lunévillois, P. de Colombey et du Sud Toulouais, P. du Val de Lorraine (54)	9	P. du Nord Meusien (55) P. de Bitche-Sarreguemines, P. du Saulnois, P. de Sarrebourg (57) Bassin de la Haute Meurthe, P. de l'Ouest Vosgien, Bassin d'Épinal, Bassin de Remiremont, P. de la Déodatie (88)	12
Midi-Pyrénées	3	P. du Lauragais (11, 31) P. La Bouriane (T) (46) P. des Côteaux de Bigorre (T) (65)	9	P. du Couserans, P. des vallées d'Ax (09) P. Ruthénois (12) P. du Nord-Est Toulousain (31)	12

RÉGIONS	A	NOMS	B	NOMS	TOTAL
Midi-Pyrénées (suite)				P. de Cahors, P. de la vallée de la Dordogne (46) P. du Val d'Adour (32, 65) P. Castrais-Mazamétain, P. du Nord-Ouest du Tarn (81)	
Nord-Pas-de-Calais			4	P. de la dentelle et de la broderie, P. de CARFO (Comité rural de Flandre orientale) (59) P. de l'Artois-Nord (T), P. des Sept Vallées (T) (62)	4
Outre-mer			1	P. de l'Ouest Guyanais	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur			13	P. de Giono (T), P. Dignois (04) P. de Briançon (T) (05) P. d'Arles (13) P. Centre Var-Plaine des Maures, P. de la zone du Verdon, P. de l'Est Varois, P. de Sainte-Baume-Brignoles-Val d'Argens, P. d'Hyérois-Provence d'Azur, P. du Golfe de Saint-Tropez et de la Côte des Maures (83) P. d'Apt-Lubéron, P. du Mont Ventoux, P. Voconce (84)	13
Pays de la Loire	7	P. de Machecoul et de Lognes, P. d'Ancenis (T), P. de Retz Atlantique, P. du Vignoble Nantais (44) P. Layon Lys Aubance, P. Segréen 1 (T) et 2 (49)	10	P. de Chateaubriant et Nozay (44) P. des Mauges, P. du Choletais (49) P. des Coëvrons (53) P. de la vallée du Loir, P. du Maine normand, P. Sabolien (72) P. de la Châtaigneraie, P. des Pictons, P. Yonnais (85)	17
Picardie	11	P. de Thiérache et de l'Aisne (T) (02) P. du Noyonnais, P. de Vexin-Sablons, P. du Valois, P. de la Picardie Verte, P. Compiégnois, P. du Plateau Picard (T) (60) P. d'Ancre (T), P. de Somme Sud, P. du Trait Vert, P. Ponthieu-Marquenterre (80)	1	P. de l'Omois (02)	12
Poitou-Charantes	19	P. du Ruffécois (16) P. de la Haute-Saintonge (T), P. des Vals de Saintonge, P. de la Saintonge Romane, P. Rochelais, P. Île de Ré, P. d'Aunis, P. Rochefortais, P. Royannais (17) P. de Gâtine, P. Mellois (79) P. Chauvinois, P. des Vals de Gartempe, P. des Six Vallées, P. Civraisien, P. de Vienne et Moulière, P. du Haut-Poitou, P. Loudunais (T), P. Montmorillonnais (86)	11	P. du Confolentais, P. d'Angoulême, P. de l'Ouest Charente-P. du Cognac, P. d'entre Touvre et Charente, P. d'Horte et Tardoire, P. de Charente Limousine (16) P. Marennes-Oléron (17) P. du Bocage Bressuirais, P. Thouarsais (7) P. Chatelleraudais, P. de la Vallée du Clain (86)	30
Rhône-Alpes	2	P. du Bugéy (T) (01) P. Diois (T) (26)	14	Association Promouvoir l'Ardèche, P. de la Montagne Ardéchoise, P. Nord-Ardèche-Drôme, Coordination Pays (Monts et Val d'Ardèche), P. du Doux Ardéchois (07)	16

RÉGIONS	A	NOMS	B	NOMS	TOTAL
Rhône-Alpes (suite)				Le Sud-Grésivaudan, P. Matheysin, P. Quatre Montagnes (plateau de Villard de Lans), P. Trièves, P. de Bièvre Valloire (38) P. du Roannais (42) P. Beaujolais (69) P. de Chartreuse (T) (38, 73) P. de la Moyenne Vallée de l'Arve (T) (74)	
TOTAL	94		149		243

Source : « Annuaire Pays au 23 avril 1999 », 12 p. Dossier « Pays » au Centre de documentation de la DATAR.

N.B. : Cette liste actualise celle qui figurait en annexe 6 au rapport de mission de Michel Kotas, *Politique de pays*, Paris, La Documentation française, 1997, p. 135-138.